



L'invention de Michel Le Pimpec (ici en photo) ne laisse passer aucun son.

Spécialement inventée pour ne pas gêner les voisins, la cornemuse électronique a été créée il y a une dizaine d'années par Michel Le Pimpec. Ce sonneur (et président) du Bagad de Saint-Quentin-en-Yvelines a eu l'idée de « cloner » électroniquement la cornemuse écossaise, mais aussi la cornemuse du Centre, la veuze et la bombarde. Il travaille actuellement sur le biniou mais l'instrument breton lui résiste un peu. Concrètement, les instruments de cet ingénieur électronicien permettent de jouer et de s'entraîner sans gêner le voisinage. Certains esprits chagrins se lèveraient actuellement pour la rendre obligatoire durant le festival... Affaire à suivre. Démonstration tous les jours, au salon des luthiers (Hôtel Gabriel).